



Bérengère POLETTI  
Députée des Ardennes  
Conseillère régionale de  
Champagne-Ardenne

*Communiqué de presse*

*Paris, le 16 décembre 2011*

Bérengère POLETTI, députée des Ardennes, a mené une mission sur l'aide à domicile confiée par la ministre des Solidarités et de la Cohésion sociale madame Roselyne BACHELOT-NARQUIN depuis septembre 2011.

**Cette mission a pour objectif d'évaluer les difficultés des services d'aide à domicile agréés et autorisés, et d'élaborer rapidement des mesures en réponse à ces difficultés.**

Un rapport intermédiaire faisant le bilan précis des difficultés actuelles, structurelles comme conjoncturelles en proposant des mesures urgentes pour y répondre, a été proposé à la ministre des Solidarités et de la Cohésion sociale avant la fin du mois de septembre 2011.

Ce rapport d'étape (*qui a été illustré par la venue de la Ministre Roselyne Bachelot dans les Ardennes en octobre dernier*) proposait **3 mesures urgentes** :

- débloquer un fonds d'urgence pour les services à domicile en difficulté de 50 millions d'euros
- réintégrer les familles dans les publics fragiles
- assurer la sécurité juridique pour l'expérimentation des nouveaux modes de tarification.

**Ces 3 propositions ont d'ores et déjà été étudiées dans le cadre du PLF (Projet de Loi de Finances) et du PLFSS (projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale) pour 2012.**

Le **rapport final** contenant le diagnostic et les propositions de Bérengère POLETTI relatives à la structuration et à la tarification de l'aide à domicile à moyen terme est aujourd'hui terminé et **sera présenté à la ministre le mardi 10 janvier 2012 à 16h.**